



Hier tous les membres du CSE, à l'unanimité, avaient décidé de ne pas se prononcer avant la rencontre prévue demain vendredi 11 octobre avec le cabinet SYNDEX et les avocats. (Voir compte rendu intersyndicale du CSE du 9 octobre)

L'avis concernait les trois points suivants :

- La mise en place d'un espace Mobilité Emploi
- L'ouverture du dispositif de volontariat, selon les modalités prévues au PSE
- La possibilité de proposer des offres de reclassement au cours de la procédure de consultation

Aujourd'hui, lors d'une nouvelle réunion du CSE, la direction a fait venir le cabinet Espace mobilité emploi, ALTEDIA.

Les membres du CSE ont posé différentes questions sur leur fonctionnement, sur les modalités pratiques pour garantir une solution adaptée à chaque salarié qui serait volontaire.

La direction a proposé une pause de 5 minutes pour raccompagner le cabinet ALTEDIA. Puis à la reprise de la réunion, Mme Einhorn a demandé une nouvelle fois un avis sur les trois points évoqués ci-dessus.

Comme convenu hier en intersyndicale, les membres de la CGT ont décidé de ne pas se prononcer dans l'état actuel et se sont abstenus.

Nos collègues de la CFDT ont décidé de donner un avis favorable sans attendre l'entrevue de vendredi avec les experts et les avocats comme cela avait été convenu en intersyndicale.

Une chose est sûre, la direction voulant mener à terme son projet de suppressions d'emplois comme elle l'entend, va tout faire pour que les salariés ne réagissent pas en essayant de nous monter les uns contre les autres aussi bien les salariés que les syndicats.

NOUS NE DEVONS PAS TOMBER DANS CE PIEGE, L'ENJEU EST TROP IMPORTANT, IL S'AGIT DE L'EMPLOI ET DE L'AVENIR DE TOUS !